

Département du Calvados
Ville d'IFS
Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

L'an deux mille dix sept

Le 27 février

Le **Conseil Municipal**, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	21 février 2017
Date d'affichage	21 février 2017
Nombre de conseillers	en exercice 33
	Présents 27
	Votants 33

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Michel COLOMBEL, Marie-Hélène AGATI, Jean-François POTTIER, Sylvia HARANG, Laurent QUELLIER, Natacha MARIE, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Arièle WAVELET, Aminthe RENOUF, Ugur KUMBASAR, Stéphane DAUFRESNE, Christiane BELLET-COCHERIL, Pascal ESNOUF, Odile NOIRET, Martial LEFEVRE, Jean-Pierre BOUILLON, Sylvaine BAUMARD, Alain GRUENNAIS, Anne-Marie DEVIEILHE, Alain ROGER, Noëlle LE MAULF, Bernard MUSUALU, Déborah DION et Noémie VERAQUIN formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Jean-Charles BERNICOT, Annick PERSEQ, Guillaume COCHET, Sophie MARIE, Arnaud FONTAINE et Jean-Louis HENRIOT **avaient respectivement donné pouvoir** à Martine LHERMENIER, Thierry RENOUF, Michel PATARD-LEGENDRE, Jean-Pierre BOUILLON, Noémie VERAQUIN et Déborah DION.

Absents excusés : Jean-Charles BERNICOT, Annick PERSEQ, Guillaume COCHET, Sophie MARIE, Arnaud FONTAINE et Jean-Louis HENRIOT

Secrétaires de séance : Déborah DION et Martial LEFEVRE.



Monsieur le Maire a déclaré la séance de Conseil Municipal ouverte à 20h00

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

1 – INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré à l'unanimité **PREND ACTE** de l'installation de Monsieur Martial LEFEVRE dans ses fonctions de Conseiller Municipal pour la liste« Ifs autrement»

2- DESIGNATION DES SECRETAIRES DE SEANCE

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DESIGNE** Madame Déborah DION et Monsieur Martial LEFEVRE comme secrétaires de séance.

FINANCES

3 - DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2017

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, **PREND ACTE** que le Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2017 a bien eu lieu.

4 - 2^{EME} PHASE D'INVESTISSEMENT POUR LA CREATION D'UN CENTRE SOCIOCULTUREL – SOLLICITATION DE FINANCEMENTS :

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré par **28 VOIX POUR** et **5 ABSTENTIONS (S. BAUMARD, A. GRUENNAIS, A. ROGER, AM. DEVIEILHE et N. LE MAULF) : APPROUVE** la réalisation d'une 2^{eme} phase d'investissement pour la création du centre socioculturel, **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-après de cet investissement :

Dépenses HT		Recettes prévisionnelles		
Acquisition foncière	45 000 €	ETAT - DETR	128 000 €	40 %
Travaux	175 250 €	CAF du Calvados	50 000 € *	15,6 %
Equipement	65 000 €			
Etudes	10 000 €	Ville d'IFS	142 000 €	44,4 %
Divers/Aléas	24 750 €			
TOTAL	320 000 €	TOTAL	320 000 €	100 %

* montant mobilisable sur la base des dépenses éligibles à un financement de la CAF

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les financements mobilisables auprès des partenaires concernés pour cette 2^{ème} phase d'investissement liée à la création du centre socioculturel.

VIE ECONOMIQUE ET EMPLOI

5 MODIFICATION DES DEROGATIONS AU REPOS DOMINICAL DE LA BRANCHE « ALIMENTAIRE » POUR 2017 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré par **30 VOIX POUR** et **3 ABSTENTIONS (A. GRUENAI, AM. DEVIEILHE et N. LE MAULF)** : **EMET** un avis favorable pour que le maire autorise, pour 2017, des dérogations au repos dominical des salariés les dimanches 30 avril 2017 et 10 décembre 2017 pour les établissements de commerce de détail relevant de la branche « Alimentaire », **DIT** que ces deux dimanches viennent compléter la liste des dimanches pour cette branche d'activités, précédemment fixée aux dimanches 17, 24 et 31 décembre 2017 et qui est ainsi portée à 5 dimanches au total sur l'année, **AUTORISE** Monsieur le Maire à mener à bien toute démarche et à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de Conseil Municipal du 27 juin 2016 a pris fin à 22h40.

Le Maire,



Michel PATARD-LEGENDRÉ

